

# L'appel du 5 octobre...

Bureau Central, le 21 septembre 2015 – n° 20/15

Le message est clair : la quasi-totalité des organisations professionnelles ont décidé de rappeler à la Direction que nous sommes

## **contre tout licenciement et contre toute forme d'attrition de l'activité Air France.**

Le Syndicat Général Force Ouvrière Air France a décidé qu'un mouvement de grève devait répondre à l'annonce de licenciements en recherchant une unité la plus large possible.

Sans même se projeter sur un plan B, sans même se projeter sur 3.000, 8.000 ou 10.000 licenciements, un seul départ contraint au sol est inacceptable.

Inacceptable en sortie du plan TRANSFORM, inacceptable alors que notre caste dirigeante n'est jamais mise en cause quand ses décisions nous amènent au bord du gouffre, inacceptable parce qu'aucun collègue ne mérite d'aller pointer à Pôle Emploi.

On peut tous mettre la tête dans le sable, on peut tous espérer ne pas être concernés, mais

### **le Flash actu du 4 septembre annonce des départs contraints.**

A ce jour, aucune négociation n'a été proposée pour les personnels au sol. Qui a une vision sur les moyens choisis par la Direction pour aboutir aux économies PERFORM 2020 au sol ?

Le 5 octobre, nous appelons tous les salariés de Roissy à venir massivement manifester leur mécontentement devant le Siège.

## **Le 5 octobre, la Direction devra prendre conscience que nous sommes unis.**

Le Syndicat Force Ouvrière dépose un préavis de grève d'une heure à une journée de travail le 5 octobre. Rapprochez-vous de vos délégués afin de connaître les modalités prévues dans votre secteur.

Christophe Malloggi  
Secrétaire Général